

Avis

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique scolaire

Confédération. — L'année dernière, un Comité d'initiative s'est formé pour s'occuper de l'achat du Neuhof, ancienne propriété de Pestalozzi. Dans ce but, on avait demandé au Conseil fédéral une subvention de 80 000 fr. L'accueil bienveillant que le Conseil fédéral avait fait au postulat, par lequel on le priait d'examiner s'il n'y aurait pas lieu d'acquérir cette terre classique de l'éducation, laissait espérer que la Confédération soutiendrait financièrement cette patriotique entreprise. C'était une illusion. Invoquant la pénurie de la caisse, le Conseil fédéral a déclaré qu'il ne donnerait pas un sou. Les Chambres seront vraisemblablement nanties de la question.

D'autre part, la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique, réunie à Aarau, le 24 février dernier, a décidé, pour le cas où la propriété de Neuhof serait achetée en vue d'y fonder une œuvre d'éducation, de solliciter la participation financière des gouvernements cantonaux et du Conseil fédéral, que l'on espère ramener à des sentiments plus généreux. Les directeurs de l'Instruction publique ont, en outre, déclaré qu'ils recommanderaient, en faveur de l'œuvre, une collecte qui serait faite parmi la jeunesse des écoles.

Fribourg. — M. Conrad Schläpfer a demandé, pour cause de santé, d'être déchargé de l'enseignement du dessin aux cours de III^{me} et de IV^{me} années de l'École normale. La Direction de l'Instruction publique a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Schläpfer, et elle a désigné pour le remplacer M. Henri Robert, professeur au Technicum.

Tessin. — Le Grand Conseil a voté un supplément de traitement de 150 fr. en faveur des maîtres secondaires et des inspecteurs scolaires, et un autre de 100 fr. en faveur des institutrices primaires.

AVIS

Le Musée pédagogique nous informe qu'il possède, à double, un certain nombre de livres. Ces ouvrages seront remis gratuitement, sur demande, aux membres du corps enseignant qui visitent le Musée.
